

<https://47.snuipp.fr/Jusqu-a-l-abrogation-interpeller-les-depute-es>



Jusqu'à l'abrogation, interpeller les député-es

- Actions -

Date de mise en ligne : vendredi 19 mai 2023

Dernière mise à jour : 19 mai 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le 8 juin sera examinée au Parlement une loi demandant l'abrogation de la réforme des retraites. L'intersyndicale, met à la disposition des citoyennes et citoyens une plateforme en ligne pour demander à leurs député-es, par mails ainsi que sur les réseaux sociaux, de se prononcer pour l'abrogation.

Le 6 juin, à l'appel de l'intersyndicale, nous serons à nouveau massivement en grève et dans la rue contre la réforme des retraites,

Le 8 juin, une date cruciale se profile à l'Assemblée Nationale. C'est ce jour-là que les députés auront l'opportunité de voter en faveur de l'abrogation de la réforme des retraites.

Dans ce contexte, une plateforme en ligne a été créée par l'intersyndicale pour interpeller les parlementaires et les encourager à prendre cette décision historique.

Cette plateforme d'expression citoyenne permet à chacun-e de faire entendre sa voix. L'objectif est d'exercer une pression citoyenne afin d'influer sur le vote des député-es.

Cliquer la vignette pour y accéder :



Le contenu du mail envoyé par la plateforme

Allez-vous empêcher le gouvernement d'imposer la réforme des retraites ?

Madame la députée, monsieur le député,

Le gouvernement a décidé d'imposer la réforme des retraites via le 49-3. Ce texte unit contre lui l'ensemble des syndicats et 7 Français-es sur 10. Il revient à nous voler deux ans de vie. Pourtant, d'autres solutions de financement existent pour garantir des retraites de haut niveau, ce que le gouvernement a refusé d'examiner.

Jusqu'à l'abrogation, interpeller les député-es

Depuis 4 mois, une mobilisation sociale d'une ampleur inédite, pacifique et responsable a lieu partout, notamment dans les villes petites et moyennes. Je vous demande de nous représenter et de soutenir la proposition de loi supprimant l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation.

Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra, pour la première fois, se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. Je vous demande de voter favorablement sur ce texte afin de respecter la volonté de la population massivement exprimée depuis janvier.

Puis-je compter sur vous ?

Merci d'avance pour votre réponse.